

CD NS	Compétition Départementale d'Animation	
	NATATHLON DEPARTEMENTAL SARTHE 3	
	CRITERIUMS POUSSINS	

DATE	DIMANCHE 25 MAI	
LIEU	COULAINES	
Ouverture Bassin	8H30	13H45
Début Epreuves	9H30	14H45
	200 4N Benjamins 1ère année 400 4N Benjamins 2ème année 200 4N Poussins 50 DOS Benjamins et Benjamins 400 NL Poussins 50 PAP Benjamins et Benjamins 50 NL Poussins 800 NL Benjamins 2ème année 400 NL Benjamins 1ère année	200 4N Benjamins 1ère année 400 4N Benjamins 2ème année 200 4N Poussins 50 BRASSE Benjamins et Benjamins 400 NL Poussins 50 NL Benjamins et Benjamins 50 NL Poussins 800 NL Benjamins 2ème année 400 NL Benjamins 1ère année

Engagements:	Sur Extranat, Période d'engagements du Mardi 13 au Mercredi 21 Mai minuit	
	avec règlement par chèque	
à	Denis VAUPRE denis.vaupre@wanadoo.fr	287 Rue de Guetteloup 72100 Le Mans
	Les engagements parvenant après la date limite ne seront pas pris en compte	

Droits d'Engagements: 2,20€ / Epreuve

Forfait: 2,50 € / réunion
Amende: 5,00€

REGLEMENT

Natathlon:

Compétition réservée aux Benjamins, nageurs et nageuses né(e)s en 2001 et 2002, qui ne sont pas qualifiés au Natathlon Régional.

Chaque nageur participe à 3 épreuves maxi parmi les 6 du programme. A la fin des 3 étapes, les nageurs devront avoir participé à toutes les épreuves pour être classé.

Crétiéums:

Compétition réservée aux Poussins, nageurs né(e)s en 2003 et 2004 pouvant prétendre se qualifier aux Crétiéums Régionaux. Les nageurs nés en 2004 doivent être titulaire du Pass'Compétition.

Obligation de participer aux 3 épreuves.

Temps Limites d'Engagements: 400 NL: 8'00 200 4N: 4'30 pour les 2 sexes

Les clubs sont tenus de fournir 1 Officiel par tranche de 1 à 8 Nageurs engagés

La non présentation d'Officiel entrainera une amende de 25 Euros par réunion

RECOMPENSES

1 Médaille aux 3 premiers de chaque épreuves par année d'age